Règlement et conditions générales du Niki's Dance

1. MODE DE PAIEMENT

Tous nos cours sont payables à l'avance et par année. Un rabais de 2 mois est compris.

Un arrangement de paiement par trimestre ou semestre peut être demandé auprès de la direction du Niki's Dance.

Pour les nouveaux élèves, une leçon d'essai en cours collectif est offerte.

Une finance d'inscription unique de CHF 30.- est payable le jour de l'inscription.

Frais de rappels : 1er CHF 20.-, 2ème CHF. 30.-, 3ème CHF 40.-

2. REMBOURSEMENT

Aucune déduction ne sera accordée en cas d'absence.

En cas de force majeure, leçon annulée, service militaire, grossesse, maladie ou accident, d'une durée supérieure à deux semaines, les cours seront reportés au mois suivant, mais en aucun cas remboursés.

Chaque leçon manquée peut être remplacée dans le mois qui suit.

Tout cours commencé est dû dans sa totalité.

3. TENUE

Une tenue propre et adéquate est fortement recommandée.

Les chaussures de ville sont interdites. Les chaussures de danse sont vivement conseillées (possibilité d'en acquérir à l'école de danse).

Lors de démonstrations, les chaussures, maquillage et collants sont à la charge des élèves.

4. DROIT A L'IMAGE

Durant les cours de danse, l'élève pourra être pris en photo ou être filmé dans le cadre de cours ou spectacles de danse. Le Niki's Dance peut utiliser ces images à des fins pédagogiques, publicitaires et promotionnelles, sur tout support, notamment papier, DVD ou électronique. Les élèves ou les parents de l'élève mineur, consentent expressément à la prise d'images et à leur utilisation.

Lorsque l'élève ou les parents de l'élève mineur filment les professeurs ou d'autres élèves durant les démonstrations, les cours, les stages ou les spectacles, ils s'engagent à ne pas diffuser les images au-delà du cadre privé et familial.

5. RESILIATION

Les élèves qui ne désirent plus suivre les cours sont priés de le signaler aux professeurs, 3 mois à l'avance. Les leçons payées ne font l'objet d'aucun remboursement.

Un élève peut se voir refuser l'accès au cours pour les raisons suivantes :

- Comportement inadéquat
- Non respect du contrat, du règlement et conditions générales
- Niveau technique ne correspondant pas à celui du cours

6. Responsabilité et assurance

Le Niki's Dance décline toute responsabilité en cas d'accident ainsi qu'en cas d'objets oubliés, de vol, de perte ou de dégâts.

Les élèves ou les parents de l'élève mineur certifient disposer d'une assurance accident personnelle.

7. DIVERS

Il est interdit de fumer dans l'école de danse ou dans les corridors.

La répartition dans les cours est définie d'un commun accord par l'élève et les professeurs, en fonction de l'âge et du niveau de l'élève.

L'usage du téléphone portable est interdit durant les leçons, lors de démonstration et de spectacle du Niki's Dance.

8. For et droit applicable

Pour tout litige qui résulterait du présent contrat, l'élève ou les parents de l'élève mineur déclarent accepter expressément la compétence des tribunaux neuchâtelois et l'application du droit suisse.

J'accepte les conditions générales lors de mon inscription ou de l'inscription de mon enfant mineur.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2023